

Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 16/11/2017

Membres : 63, Présents : 39, Procurations : 5. Le quorum étant atteint l'Assemblée Générale débute à 18 H 30.

Rapport moral

Le rapport moral présenté par la Présidente Martine Chazottes rend compte :

- d'une légère perte d'effectifs en 2017. Actuellement le club compte 63 licenciés dont 12 femmes - moyenne d'âge relativement élevée, au dessus de 60 ans. Un effort portant sur l'accueil aux nouveaux adhérents pourrait être développé.

- d'une ambiance, parfois ressentie comme incertaine, mais, globalement largement satisfaisante dès lors que la camaraderie, la solidarité, le bon esprit et la bonne humeur sont partagés par tous. Le second groupe, difficile à structurer, doit vivre néanmoins.

-de la sécurité. La sécurité reste le mot d'ordre du club et l'on ne peut que se féliciter de n'avoir aucun accident grave à déplorer cette année. La santé est également l'affaire de chacun de nous, ne négligeons aucun signe d'alarme.

-du site internet. Le site est peut être légèrement sous utilisé mais il compte ses adeptes. Une réflexion en Comité Directeur est envisagée. La maintenance par Jean Jacques Maura est reconnue à sa juste valeur.

VOTE : Personne ne réclamant un vote à bulletin secret, le rapport moral est mis au vote à main levée. Il est adopté à l'unanimité.

Rapport Financier

Serge Carrasset développe les grandes lignes du rapport financier qu'il tient à la disposition de chacun.

Il déplore un léger déficit de notre organisation du mois d'avril. Il indique que l'équilibre aurait été atteint sans la facturation par une autre association langonnaise, d'un prêt de matériel.

Le bilan financier final s'établit ainsi:
compte chèques au 01/11/2016 : 3646,16 euros

compte chèques au 01/11/**2017** : 4064,25 euros

caisse : 261,54 euros

compte épargne : 2707, 91 euros

Les comptes ont été vérifiés par les commissaires aux comptes Monique et Jean Claude Breuil. Aucune anomalie.

VOTE: Personne ne réclamant un vote à bulletin secret, le rapport financier est mis au vote à main levée. Il est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activités

La Présidente a représenté le club au forum des associations de Langon.

Affluence et contacts modestes.

Le calendrier des participations aux manifestations intra-club comme à celles de la FFCT a été respecté dans l'ensemble. Sans toutes les citer, on peut retenir l'ouverture du CODEP à Captieux, le Bordeaux Sète, le Voyage itinérant des féminines, la Semaine Fédérale etc. Mention particulière à Patrick Kauffmann qui a représenté le club à de très nombreuses occasions.

Si la randonnée organisée par notre club les 29 et 30 avril n'a pas recueilli tout le succès escompté, en revanche, elle a été l'occasion de prouver l'implication de tous à la vie du club. La Présidente remercie vivement tous celles et ceux qui ont donné de leur temps dans la bonne humeur.

Les licences 2018

La Fédération propose cette année, au même prix, trois options de licences : ballade, randonnée ou sport. Un certificat médical est obligatoire tous les 5 ans pour l'option randonnée, tous les ans pour l'option sport. Il est facultatif pour l'option ballade.

La présidente exprime ses vives réticences concernant l'option sport. Il est évident qu'elle ne correspond pas à notre pratique de la bicyclette dénuée de tout esprit de compétition et de classement. Cet avis est largement partagé par l'assemblée.

Nous nous retrouvons tous dans la définition de la randonnée, néanmoins, le club ne peut se soustraire à la règle et doit être ouvert aux trois possibilités.

Les parcours 2018

Les parcours ont tous été revus, réaménagés, déplacés et corrigés pour certains, par Bernard Daney, Michel Thuillier et Walter Gruber.

Martine Chazottes est la maitrise d'œuvre pour le carnet, Jean Jacques Maura pour le site.

La présidente insiste sur la difficulté de la tâche qui mérite nos remerciements et notre indulgence. Respecter ce travail passe, sauf cas de force majeure, par le respect de l'itinéraire.

Les projets 2018

La présidente évoque les projets 2018. Nombreux, ils se mettront en place au fil du temps. Déjà, certains prennent forme; c'est le cas, par exemple, du séjour en Italie. D'autres sont suggérés : l'ouverture du Codep, Pouillon la forêt d'Irraty, etc.

Les deux brevets du club seront des 150 KM. Ils seront suivis d'un diner pris en commun.

Chaque membre est invité à faire part de ses idées et/ou propositions.

Le Comité Directeur devrait se réunir pour en peaufiner le calendrier.

Le traditionnel repas festif de fin d'année aura lieu le 20/01/18 au restaurant.

Questions diverses

Un membre intervient pour rappeler que tout retour anticipé au cours d'une sortie doit être porté à la connaissance du groupe et que tout arrêt doit être signalé suffisamment à l'avance. Approbation générale.

Pas d'autre question ou remarque.

Elections - Election du 1/3 sortant

Sont actés les démissions du Comité Directeur de Nathalie Guicheney, Jean Pierre Chazottes, Cécile Cigana.

Le 1/3 sortant se nomme : Jean Paul Bayle, Bernard Daney, Didier Desages.

Appel à candidature est fait à l'assemblée; personne ne se manifeste.

Les candidats déclarés à l'élection du 1/3 sortant sont : Jean Paul Bayle, Bernard Daney, Didier Desages.

L'élection se déroule à main levée, aucun membre actif du club ne demandant un vote à bulletin secret.

Les trois candidats sont, chacun à leur tour, élus à l'unanimité moins une.

Comité Directeur - Bureau

Le nouveau comité directeur se compose de Jean Paul Bayle, Serge Carrasset, Martine Chazottes, Bernard Daney, Didier Desages, Walter Gruber, Jean Jacques Maura, Michel Thuillier.

Il se regroupe et procède à l'élection du bureau.

La Présidente revient annoncer sa composition :

Présidente : Martine Chazottes

Vice-président : Didier Desages

Trésorier : Serge Carrasset

Secrétaire : Jean Paul Bayle

Secrétaire adjoint : Walter Gruber

Référent site internet : Jean Jacques Maura

Référents parcours : Bernard Daney, Walter Gruber, Michel Thuillier

Diffusion des manifestations FFCT : Michel Thuillier

L'ordre du jour étant épuisé sans aucune question nouvelle, la Présidente clôt l'Assemblée Générale. Il est 20 heures.